

■ **Charles-Henri ANSERMOZ**, à Bex, CH-550-1036863-4, activités dans le domaine de la restauration (FOSC du 26.03.2004, p. 16). Par décision du 17 août 2007, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 11205 du 21.09.2007
(04129430 / CH-550.1.036.863-4)